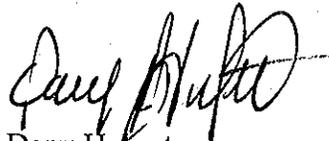


Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice de cabinet,

À la suite du dépôt de la pétition présentée par le député de Saint-Jean, monsieur Dave Turcotte, je vous fais parvenir la réponse du ministre délégué aux Transports, ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan.

Veillez agréer, Madame la Directrice de cabinet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dany Hubert
Directeur de cabinet

p. j. 1

OBJET : Pétition relative au projet d'urbanisation du boulevard Saint-Luc
(Route 104) à Saint-Jean-sur-Richelieu

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 3 novembre 2011 par le député de Saint-Jean, monsieur Dave Turcotte, demandant que le ministre des Transports du Québec amorce dès maintenant les travaux d'urbanisation du boulevard Saint-Luc au bénéfice des usagers et de la population du Haut-Richelieu.

Je souhaite vous informer que le Ministère est à l'étape des plans et devis du projet, soit l'étape finale avant la réalisation des travaux. Aussi, les discussions avancent efficacement avec la Ville quant au partage des coûts de cet important projet d'amélioration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Norman MacMillan

N/Réf. : 20111006-46